

# INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel  
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la  
cgt

Juillet 2021

# 392

1936 - 2021

la  
cgt

*Bons congés payés !*

## Bonnes vacances à toutes et tous

Édito

03

Ne rien oublier des  
provocations de Macron

Maroquinerie

05

Sous-traitants : niveler  
les droits vers le haut

Initial, THCB Isère

07

Des AG constructives  
pour se renforcer

Informez-vous



thcb-cgt.fr

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.



Muraad Rabhi  
Secrétaire général

## Ne rien oublier des provocations du président Macron

**L**e lundi 12 juillet, au lieu de concentrer son allocution sur la pandémie, la levée des brevets et la nécessité de se vacciner, le président de la République, a rajouté de la défiance en abordant en fin de discours des réformes à venir de l'assurance chômage et de la retraite.

Derrière toute son intervention, se cachait en vérité une posture du combattant, ne lâchant rien sur l'image du réformateur, tout en affirmant l'autorité présidentielle, l'appel au civisme et l'exaltation du patriotisme, quitte à fracturer encore plus la population.

En jouant ainsi de la carotte et du bâton entre personnes vaccinées et non vaccinées, le président a cherché à renforcer sa stature présidentielle mais surtout l'image du candidat bientôt en campagne. Il ne manquait plus que les réformes anti-sociales à venir pour commencer à égrener son programme !

Bien évidemment, Macron s'obstine sans tirer les enseignements de ses échecs.

Sur le dossier de l'assurance chômage, il pensait pendant son quinquennat passer en force sans l'avis des syndicats. La décision du Conseil d'Etat et la procédure juridique sur le fond de sa réforme, initiée par les organisations syndicales, lui rappellent aujourd'hui encore qu'il fait fausse route en matraquant les chômeurs.

**Au lieu de concentrer son allocution sur la pandémie, la levée des brevets et la nécessité de se vacciner, le président a rajouté de la défiance en abordant les réformes de l'assurance chômage et de la retraite.**

C'est la même chose sur le dossier des retraites. Là, c'étaient les salariés du public comme du privé qui avaient battu le pavé et bloqué le pays plusieurs semaines en 2019 et 2020 pour dire non au travail jusqu'à 65 ans et envoyer cette réforme rétrograde au placard.

Macron revient aujourd'hui amenésique mais déterminé à repasser ses plats une seconde fois ! N'oublions rien, rappelons-lui au moment opportun que les politiques libérales amenant désindustrialisation, réduction des services publics ou destruction de la protection sociale aux profits des assurances privées font aujourd'hui partie « du dégagisme » des Français et ce depuis la crise sanitaire. ■

## Les délégués Hermès se forment et s'informent

Hermès est bien connu comme le leader du marché du luxe derrière LVMH. Sa production de haute qualité, en propre comme en sous-traitance, est très prisée des plus fortunés de la planète. Tout au long de l'année, le travail réalisé par les salariés pour chacune des collections est exigeant. Avec 37% de représentativité, la CGT est la première organisation syndicale du groupe. Le besoin d'échanges entre les délégués des différentes entreprises est important.

Ce sont une vingtaine d'élus des tanneries, des maroquinerie et du textile, de différents départements qui se sont formés durant plusieurs jours sur le droit du travail et la négociation collective. Ces partages d'expériences montrent la volonté de participer à l'amélioration de la vie des salariés. Cela tombe bien car cette « belle maison » a les moyens d'être à la hauteur de son prestige.

« valeurs humanistes » « dialogue social »  
des mots vides de sens s'ils n'ont  
aucune traduction concrète

Il y a des marges de progression sur la prise en compte des propositions des représentants des salariés notamment sur l'amélioration des conditions de travail. Pour qu'il perdure, le savoir-faire d'ex-

**Comme dans les autres maroquinerie Hermès, pour vos salaires et vos conditions de travail, adhérez à la CGT**

**La CGT est le 1<sup>er</sup> syndicat chez Hermès comme chez les sous-traitants ainsi que dans l'ensemble des maroquinerie en France : partout où les salariés se syndiquent et votent CGT, des propositions sont faites pour améliorer les conditions de travail et les salaires progressent.**

**Dans la Convention Collective Nationale Maroquinerie la CGT a proposé et obtenu :**

- Chaque année l'augmentation des salaires minimaux conventionnels
- La mise en place d'une prévoyance

**Dans les entreprises du groupe Hermès la CGT défend :**

- Les mêmes salaires chez les sous-traitants pour révéler les droits de toutes et tous vers le haut
- L'amélioration des conditions de travail

**Plus nombreux nous serons plus forts**

Le syndicalisme c'est la défense quotidienne des salariés pour faire respecter le droit du travail, négocier les revendications et les futures conquêtes sociales. Se syndiquer est confidentiel si vous le souhaitez. Vous serez informés de l'actualité, de vos droits, défendus et soutenus.

**Combien ça coûte ? C'est 1% du salaire net.**

Si vous n'êtes pas « aux frais réels » cela donne droit à un crédit d'impôt de 66% de la cotisation syndicale. Par exemple, si vous cotisez 15 € par mois cela ne vous coûte après réduction d'impôts que 5€.

**Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre : syndiquez-vous !**

**BULLETIN DE CONTACT**  
Maroquinerie Hermès

Prénoms : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

A remettre à CGT THCB Ile de France  
Bureau du travail, bureau 223-2ème étage  
3 rue du Château d'eau 75010 Paris  
Tel : 01 55 52 84 83 - Mail : thcb.cgut@gmail.com  
Site : www.thcb-cgt.fr

Actualité sociale, droits et infos pratiques  
**INFORMEZ-VOUS**  
www.thcb-cgt.fr

cellence doit être entretenu par la mise en œuvre des demandes des talentueux salariés... Les mots tels que « valeurs humanistes » ou encore « dialogue so-

cial » perdent leur sens si les idées sur le papier ne correspondent pas aux réalités des salariés. Ceux-ci sont tout simplement attachés à pouvoir bien faire leur travail.

Trouver les moyens pour que les revendications des salariés portées par leurs représentants soient entendues, c'est ce que soutient la fédération THCB.

Trouver les moyens pour que les revendications des salariés portées par leurs représentants soient entendues, c'est ce que soutient la fédération THCB. Toujours de manière constructive, elle sera attentive au respect des droits de toutes et tous. De manière unanime, cette formation syndicale CGT Hermès a permis de réfléchir en commun pour travailler aux avancées de demain. ■

## CDM: La CGT impose une augmentation de salaire

L'entreprise Commerciale De Maroquinerie (CDM) dans le Loir et Cher a dû lâcher lors des NAO des augmentations générales à l'ensemble des salariées.

En effet, nos déléguées CGT étaient bien déterminées à se faire entendre, d'autant plus que l'année dernière avait été une année de diète salariale. Après un tract avec un questionnaire retour de propositions des salariés, plusieurs réunions d'explications avec les collègues et de réunions fermes avec la direction, un protocole d'accord a été signé.

■ **1,8 % et prime d'ancienneté**

Il permet une augmentation générale de 1,8 % sur l'ensemble des coefficients de la grille de salaire de l'entreprise ainsi que la mise en place d'une prime d'ancienneté pour tous les salariées définie dans un nouvel accord avec le syndicat. Enfin, devant l'évolution des compétences sur certains nouveaux métiers, la direction a fini par accepter d'intégrer



dans les grilles de classification ces nouvelles compétences. De très bonne augure pour de nouvelles augmentations de salaire.

Bravo à nos déléguées CGT pour leurs déterminations dans ces NAO. Un nouvel exemple qui montre que dans les entreprises sous-traitantes de maroquinerie, des victoires sont possibles. ■

# Sous-traitants maroquinerie : niveler les droits vers le haut

Les délégués et représentants syndicaux de différentes maroquinerie du groupe Rioland, de CDM et l'atelier de la Bourrellerie se sont réunis début juillet à Vierzon à l'initiative de la Fédération. Les Unions Départementales où se trouvent les manufactures du 18, du 36 et du 41 ainsi que le Comité Régional centre étaient aussi conviés à cette journée.

**D**ans toute la France les sites de productions, chez les donneurs d'ordre comme chez les sous-traitants, sont en fort développement et les syndicats sont souvent récents. Les besoins d'informations et de suivi des délégués de nos branches sont d'autant plus importants.

**Des sites de productions en fort développement, des syndicats souvent récents**

Cette rencontre, regroupant plus de 20 représentants syndicaux de 5 entités, a permis d'échanger sur la situation très comparable dans chaque maroquinerie ainsi que des besoins et pratiques syndicales CGT dans ces entreprises. Relation avec les directions d'entreprise, comparatif sur les augmentations de salaire et jours enfants malades, ou encore problématiques des risques psychosociaux et des conditions de travail, ont nourri les débats de cette journée. Le partage d'expériences, l'écoute et le soutien sont utiles à tous. La coordination de cette énergie syndicale doit progresser.

Dans la continuité du collectif fédéral maroquinerie, les échanges ont aussi porté sur le lien avec les donneurs d'ordre que sont Hermès ou Vuitton, pour que le partage de la valeur ajoutée s'améliore encore aux NAO comme dans l'organisation dans les ateliers. Le travail des



**Le travail des salariés du luxe génère d'énormes profits. Le partage de la valeur ajoutée doit s'améliorer encore aux NAO comme dans l'organisation dans les ateliers.**

salariés du luxe génère d'énormes profits, il devient urgent que les travailleurs en bénéficient mieux.

**Les salaires doivent être similaires entre les sous-traitants et les donneurs d'ordre.**

Pour niveler les droits de tous vers le haut, les salaires doivent être similaires entre les sous-traitants et les donneurs d'ordre. Dans les mois à venir, de nouvelles initiatives entre les salariés de ces secteurs vont avoir lieu. ■

## Dans les négociations, le délégué syndical n'est pas soumis à l'obligation de confidentialité

Le délégué syndical, dans ses prérogatives de négociateur, n'est pas soumis à l'obligation de confidentialité.

Vu dans  
traits d'union

Le délégué syndical peut donc transmettre à l'ensemble des salariés les minima, maxima, moyennes et médianes de rémunération par coefficient, dès lors que les rémunérations individuelles des salariés ne sont pas identifiables.

Le Tribunal écarte ici un raisonnement par analogie avec l'obligation de confidentialité des membres du CSE. Dans cette espèce, il existe un accord de droit syndical dont le juge a considéré qu'il avait été violé.

TJ de Paris – ordonnance de référé du 1er juin 2021 – RG n° 21/54080



## L'intégralité des temps de réunions du CSE est considérée comme du temps de travail effectif sans limitation

Le débat portait sur la rédaction de l'alinéa 2 de l'article L. 2315-11 du Code du travail (et, plus précisément, sur le sens de « dans ce cas »), l'employeur entendant imputer les temps de réunions plénières du CSE et les temps pour s'y rendre sur les heures dédiées aux temps des commissions et, au-delà du plafond de 60 heures, sur les heures de délégation.

L'article L2315-11 précise :  
« Est également payé comme temps de travail effectif le temps passé par les membres de la délégation du personnel du comité social et économique :  
2° Aux réunions du comité et de ses commissions, dans ce cas dans la limite d'une durée globale fixée par accord d'entreprise ou à défaut par décret en Conseil d'Etat ».

Le Tribunal précise que le terme « dans ce cas » ne peut se référer qu'aux réunions des commissions du CSE et déclare illicite la pratique de la direction.

TJ de Lyon-Ordonnance de référé du 7 Juin 2021 – RG n° 21/00504



## Blanchisserie Initial : Une Assemblée Générale constructive

Début juin à Paris, après les différentes vagues de pandémie, les délégués CGT d'Initial de tout le territoire ont enfin pu se retrouver pour échanger.



Ce sont 26 élu.es des différents sites qui ont pu réfléchir ensemble pour être plus efficaces sur les nombreux sujets qui impactent la vie des salariés.

Plusieurs intervenants ont participé aux travaux de ces 3 denses journées. Les thèmes abordés ont concerné l'accord temps de travail, la formation politique sociale puis la gestion du stress, l'initiation à la compréhension des comptes et les accords en cours de négociations. Le réajustement sur l'Activité Partielle Longue Durée (APLD) signé dans l'en-

treprise, tout comme la poursuite de l'échange avec la direction sur le télétravail ont aussi été débattus par les syndiqués.

### ■ 75% pour la CGT

La fédération THCB a bien sûr félicité le sérieux et la constance du travail effectué. Celui-ci est largement reconnu, tant par les résultats électoraux où les salariés ont voté à plus de 75% pour la CGT, que par le nombre de syndiqués ou plusieurs centaines d'entre eux adhèrent à la CGT. Les débats sur le syndicalisme et le rôle

des délégués ont montré les avancées sans éluder les difficultés.

Toutes les initiatives qui permettent de prendre du temps aujourd'hui pour se renforcer demain ne peuvent être que constructives. Bravo à Sophie et Christian qui mettent en musique ce bel orchestre. ■

Une équipe syndicale  
aux côtés des salariés  
[www.initial-cgt.com/](http://www.initial-cgt.com/)



## Une Assemblée Générale THCB Nord Isère pour relancer l'activité syndicale

Depuis des mois, l'activité syndicale du Textile Habillement Cuir Blanchisserie (THCB) Nord Isère était en sommeil suite à la pandémie du Covid 19.

Après plusieurs reprises, le syndicat n'avait pas pu se réunir faute de salle et de regroupement. C'est enfin, chose faite : l'Assemblée Générale qui s'est réunie le 6 juillet a permis de faire le point, de renouer le collectif, d'échanger et de décider ensemble. Tout d'abord, ce jeune syndicat professionnel de territoire a permis de réunir une vingtaine de délégués venues de plusieurs entreprises, les délégués des sites de Porcher Industrie (Chavanoz, la Tour du Pin, Badinières), Hexcel (Péage de Roussillon, les Avenières), Dickson, Dauphiblanc et nos retraités.

Tous ont pu faire un point de leur établissement, de la situation économique



et sociale mais aussi de l'activité syndicale dans leur entreprise.

Forts d'une centaine de syndiqués, les responsables du syndicat, Hassen Nassi, Joseph Gambin et Josiane Blanc ont

présenté et validé les comptes, puis les orientations de la rentrée après avoir entendu les sollicitations des uns et des autres. Dès septembre, une formation syndicale de premier niveau sera proposée à tous les nouveaux élus. De même, une campagne de syndicalisation sera ciblée dans les entreprises où la CGT n'est pas présente comme à Hexcel (Dagneux) et Ferrari (La tour du Pin). De même, il a été décidé de lister avant la fin de l'année, toutes les entreprises de nos secteurs qui seront amenés à refaire des élections professionnelles en 2022. L'objectif étant de tracter et de préparer au mieux les prochaines élections professionnelles. Un repas fraternel est venu clore cette journée de travail. ■

# Branche textile : pour une réelle revalorisation des salaires minima

La fédération THCB CGT s'inquiète des bas salaires faisant baisser l'attractivité des professions du textile alors que les besoins en main d'œuvre pour pérenniser un savoir-faire éprouvé sont loin d'être comblés.

**D**ans un courrier adressé à l'UIT (Unions des Industries Textiles) portant sur l'accord sur les salaires minima du textile, Hassan NASSI, membre de la direction fédérale de la CGT THCB développe une série de remarques en ce sens. *Extraits...*



« [...] Au regard des prévisions de départs massifs de salariés dans nos professions, notre branche doit prévoir le renouvellement de ses emplois en les rendant plus attractifs. Le salaire étant un des éléments contractuels essentiels qui déterminera le choix d'intégrer ou non nos professions. C'est un constat partagé par toutes les organisations syndicales. Par conséquent, une progression signifi-

cative de la grille des salaires est nécessaire pour toutes les catégories professionnelles de la branche.

« **Désmicardiser** » pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés

Force est de constater que votre démarche ne vise pas à « désmicardiser », ni à améliorer le pouvoir d'achat des salariés. Votre proposition de revalorisation de 4 centimes du taux horaire n'est pas à la hauteur de nos objectifs affichés, ce que nous déplorons. Pire, la proposition ne fait que rattraper l'évolution du SMIC. L'UIT doit rapidement prendre conscience des enjeux de la branche face aux progrès fulgurants de ses filières du textile, en se démarquant par son attractivité auprès des nouvelles générations, futures porteuses de nos savoir-faire et de nos compétences.

Notre Fédération a toujours contribué à maintenir un dialogue social de haut niveau en favorisant le compromis, afin que nos accords de branche soient à la hauteur des besoins de leurs salariés, tout en tenant compte de l'équilibre des entreprises.

Par conséquent, notre Fédération CGT THCB ne sera pas signataire, et vous demande, pour les prochaines négociations des minima conventionnels, de mieux tenir compte de nos remarques. [...]» ■

Niveau 1	1 567 €
Niveau 2	
Echelon 1 :	1 570 €
Echelon 2 :	1 575 €
Echelon 3 :	1 581 €
Niveau 3	
Echelon 1 :	1 582 €
Echelon 2 :	1 586 €
Echelon 3 :	1 595 €
Niveau 4	
Echelon 1 :	1 597 €
Echelon 2 :	1 650 €
Echelon 3 :	1 720 €
Niveau 5	
Echelon 1 :	1 725 €
Echelon 2 :	1 770 €
Echelon 3 :	1 895 €
Niveau 6	
Echelon 1 :	1 905 €
Echelon 2 :	2 000 €
Echelon 3 :	2 160 €
Position I :	
Echelon 1 :	2 100 €
Echelon 2 :	2 415 €
Position II :	2 925 €
Position III :	3 550 €
Position IV :	4 175 €



Sur le site de la fédération THCB :

[www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr),  
retrouvez tous  
les accords de  
branche Textile  
Naturel



Mensuel édité par la Fédération THCB  
263 rue de Paris  
Case 415  
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89  
Email : thc@cgt.fr  
Site internet : www.thcb-cgt.fr  
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10  
N° de commission paritaire : 1224 S 06717  
N° ISSN : 2780-6901  
Dépôt légal JUILLET 2021



thcb-cgt.fr